

**COMMUNE  
DE  
MALBOSC**



**- INFORMATIONS**

**MUNICIPALES -**

**N°12**

**MAI 1980**

## PRESENTATION

Veillez accepter toutes mes excuses pour le retard pris dans la parution de ce douzième bulletin municipal. En effet, vous allez le recevoir avec plus d'un mois de retard. Différentes raisons, indépendantes de ma volonté, m'ont empêché de le publier fin avril, début mai, comme les années précédentes.

Avec ce N°12 voici donc notre équipe municipale arrivée au milieu de son mandat, et le bulletin est toujours là pour vous informer sur la vie de la commune. Pour ma part, j'attache beaucoup d'importance à cette publication. Malheureusement, vu la distance qui nous sépare il est parfois difficile d'être entièrement à l'écoute de tout ce qui se passe au jour le jour dans la commune. Aussi, je lance un appel pour que des volontaires viennent nous rejoindre au sein de la commission information et qu'ainsi le bulletin devienne le plus complet possible.

J'attends aussi, bien souvent, des "tribunes libres" mais elles sont rares.

J'espère que ce nouveau bulletin viendra vous apporter les informations que vous attendez et je vous dis bonne lecture.

Votre Adjoint: MANIFACIER Jean-Paul

---

## SOMMAIRE

<u>Page :</u>	1 - Présentation
	- Sommaire
	- En bref
	2 - Le mot du Maire
	- Réunion du conseil (8 Mars)
	3 - Budget 1980 : Dépenses
	4 - Budget 1980 : Recettes
	Investissement
	5 - Bureau d'aide sociale
	- Réunion du conseil (5 Avril)
	6 - Réunion du conseil (suite)
	- Informations

---

### En bref.....

Oubli: Dans le bulletin N°11 a été publié l'état civil de l'année 1979. Un oubli a été fait: le décès de Madame JULES Léa.  
Toutes nos excuses.

---

Téléphone Mairie: Dorénavant vous pourrez joindre la Mairie par téléphone, pendant les heures d'ouverture, c'est à dire: lundi matin, mardi matin, samedi après-midi. N° 37-34-64

---

## LE MOT DU MAIRE

Chers administrés.

En ce trimestre écoulé depuis la parution du dernier bulletin, pas de grands événements, mais tout de même deux faits qui ont leur importance dans la vie de la commune.

Tout d'abord le budget primitif de 1980. Une première réunion du conseil municipal en a fixé l'orientation et les grandes lignes; aussi le vote, quinze jours après se fit sans problème. Au sujet du budget il est nécessaire d'apporter quelques explications, car la nouvelle législation y a apporté des réformes que nous sommes bien obligés d'appliquer. Ainsi la dotation globale de fonctionnement qui nous est allouée est fonction de plusieurs critères; par exemple: longueur des voies communales, nombre d'enfants, pression fiscale etc... Sur ce dernier point, il est à noter que, par exemple, la commune qui diminuerait ses impôts parce que la dotation serait bonne, verrait sa dotation diminuer l'année suivante. Cela nous impose de respecter un juste milieu pour respecter un équilibre valable entre notre dotation et les impôts locaux. Pour le budget 1980 les impôts locaux seront en augmentation de 9,06 %. Ce chiffre est un peu au dessous de celui que nous avons relevé dans les communes environnantes.

Le deuxième fait important c'est l'achat, la commune, d'une grande partie de la propriété ALLEGRE Noël qui nous sera une réserve foncière. L'argent qui a servi à cet achat est une partie de celui que nous avons gardé pour la création d'un camping qui est retardé par la faute d'un notaire que je qualifie de malhonnête (mais ceci est une autre histoire). Ce argent qui ne servait pas momentanément perdait de sa valeur chaque jour compte tenu de l'inflation galopante que nous subissons. L'idée du camping n'en est pas abandonnée pour autant.

Autre fait nouveau, c'est la permanence qu'a tenu à la mairie notre nouveau conseiller général. A ma connaissance cela ne s'était pas produit tout au moins depuis de longues années. On voyait le conseiller général en période électorale et puis plus rien. C'est pour cela que le fait mérite d'être signalé et j'espère qu'il sera renouvelé et que l'auditoire sera encore plus nombreux.

Voilà à peu près tout ce qui a trait à la vie administrative de la commune pendant ce dernier trimestre écoulé; je vous rappelle en outre que vous pouvez vous renseigner encore plus complètement à la permanence que j'assure tous les samedis après-midi à la mairie de même que le lundi et le mardi matin avec un adjoint.

Votre Maire: GARIDEL Noël

---

### REUNION DU CONSEIL ( 8 Mars )

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le samedi 8 Mars sous la présidence du Maire. Absent excusé: MANIFACIER J-P

#### Ordre du jour :

Vote du budget primitif 1980

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le budget pour 1980. Vous en trouverez le compte rendu dans les pages suivantes.

Votre Maire: GARIDEL Noël

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - DEPENSES

1 - <u>DENREES ET FOURNITURES:</u>		
- Combustibles école, Mairie, gîtes (charbon, gaz)	:	2.000
- Fournitures scolaires	:	900
2 - <u>FRAIS DE PERSONNEL:</u>		
- Rémunération de la secrétaire	:	16.600
- Rémunération femme de ménage	:	2.000
- Indemnité gestion du receveur	:	64
- Indemnité confection du budget (Percepteur)	:	200
- Indemnité gardiennage église (Mr le curé)	:	350
- Indemnité fossoyeur	:	1.000
- Voirie	:	400
- Charges sociales	:	8.105
3 - <u>IMPOTS ET TAXES:</u>		
- Impôts fonciers de la commune	:	850
- Taxe sur le fond national d'adduction d'eau	:	400
4 - <u>TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURRS:</u>		
- Entretien des bâtiments communaux	:	18.000
- Entretien des chemins communaux	:	30.000
- Entretien de matériel	:	4.000
- Acquisition de petit matériel	:	6.000
- Electricité (bâtiments et éclairage public)	:	8.000
- Primes d'assurances	:	2.500
5- <u>PARTICIPATION ET CONTINGENTS:</u>		
- Contingent pour dépenses d'aide sociale	:	6.277
- Cotisations municipales	:	22
- Service incendie (pompiers des Vans)	:	860
- Syndicat du personnel communal	:	24
- C.E.G des Vans	:	500
- Cotisation aux gîtes de France	:	400
- Ramassage des ordures (S.I.C.O.M)	:	10.135
- Destruction des ordures (S.I.T.O.B.A)	:	3.800
- Emprunt syndicat du chassezac	:	682
- Cotisation syndicat du chassezac	:	343
- Fédération des Meiries	:	80
6 - <u>SUBVENTIONS:</u>		
- Bureau d'aide sociale	:	1.000
- Société de chasse	:	140
- Comité des fêtes	:	140
7 - <u>FRAIS DE GESTION GENERALE:</u>		
- Fêtes et cérémonies	:	1.000
- Frais de transport de la secrétaire	:	4.000
- Fournitures de bureau	:	2.000
- Documentation générale	:	150
- Frais des P.et T. (postes d'abonnement public)	:	9.000
- Indemnité du Maire	:	9.500
- Indemnité des adjoints ( 3 )	:	9.500
8 - <u>FRAIS FINANCIERS:</u>		
- Remboursement des intérêts des emprunts	:	31.693,67
- Frais pour opérations financières	:	500
9 - <u>PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISEMENT:</u>		
	:	8.277,64
10 - <u>TOTAL DES DEPENSES :</u>		
	:	201.393,31

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - RECETTES

1 - <u>PRODUITS DE L'EXPLOITATION :</u>	
- Vente d'eau	: 8.000
- Taxe funéraire	: 600
- Redevance pour les ordures	: 13.900
2 - <u>PRODUITS DOMANIAUX:</u>	
- Location des gîtes	: 14.000
- Concession sur les cimetières	: 600
3 - <u>PRODUITS FINANCIERS:</u>	
- Annuité du département pour le chemin d'abeau	: 994,31
4 - <u>RECOUVREMENT - SUBVENTIONS:</u>	
- Produit des cabines téléphoniques	: 5.000
- Subvention de l'état pour les orages de 1977	: 7.223
- Fond scolaire	: 80
- Participation du département	: 15.208
5 - <u>VERSEMENT REPRESENTATIF DE LA TAXE SUR LES SALAIRES/</u>	
- Attribution de garantie (dotation forfaitaire)	: 37.600
- Dotation potentiel fiscal	: 15.890
- Impôts sur les ménages	: 10.052
- Dotation petites communes	: 17.952
- Régularisation	: 1.996
6 - <u>IMPOTS INDIRECTS:</u>	
- Attribution sur les permis de chasser	: 340
- Taxes additionnelles aux droits de mutation	: 8.328
- Licences des débits de boissons	: 30
7 - <u>CONTRIBUTIONS DIRECTES:</u>	
- Produit des centimes (impôts locaux)	: 43.600
8 - <u>TOTAL DES RECETTES:</u>	: 201.393,31

SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - RECETTES

- Prélèvement sur les recettes de fonctionnement	: 8.277,64
- Recouvrement des créances à long terme	: 12.146,53
- Fond de compensation de T.V.A	: 17.700
Total des recettes	: 38.124,17

2- DEPENSES

- Remboursement des emprunts (capital)	: 19.865,63
- Route de Gorges	: 18.258,54
Total des dépenses	: 38.124,17

## REUNION DU B.A.S ( 8 Mars )

Le bureau d'aide sociale s'est réuni le samedi 8 Mars.

### Ordre du jour:

- Budget 1980

Après en avoir délibéré, les membres du bureau d'aide sociale votent le budget pour l'année 1980.

#### 1 - RECETTES:

- Concessions cimetièrre	:	300
- Subvention commune	:	1.000
- Quêtes	:	200

total : 1.500

#### 2 - DEPENSES:

- Charges sociales	:	10
- Repas	:	1.490

total : 1.500

---

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ( 5 Avril )

Le conseil municipal s'est réuni le samedi 5 Avril 1980 sous la présidence du Maire.

Absents: MEYNADIER Adrien - CHAMBOREDON André

### Ordre du jour:

- Mise à jour des chemins communaux.
- Divers.

#### 1 - Mise à jour des chemins communaux:

Le Maire informe le conseil municipal de la mise à jour des chemins et des rues communales demandée par les services de l'équipement (Pont et Chaussées). Malheureusement il ne peut pas nous présenter le dossier car l'administration ne l'a pas retourné. Il indique les chemins qui sont classés, après révision:

- Chemins communaux:
  - Tout les chemins goudronnés (environ 18 Km)
- Rues communales:
  - les "calades" à l'intérieur des villages
  - les deux bretelles de Chabannes

#### 2 - Divers:

##### a) Décharges sauvages:

L'administration demande de recouvrir rapidement les dépôts sauvages d'ardures. Le Maire signale que nous avons à recouvrir le dépôt du chef-lieu (derrière le cimetière). Avec l'accord du propriétaire, le conseil municipal décide de le faire recouvrir, ce travail étant confié à l'entreprise BOYER de St PAUL LE JEUNE.

##### b) Route de Gorges:

L'élargissement et la réalisation d'une plate forme ayant été prévue sur le budget 1980, la réalisation des travaux a été confiée à l'entreprise BOYER de St PAUL LE JEUNE.

##### c) Poste d'abonnement public de SABUSCLES:

Certains conseillers demandent de transférer le P.A.P de SABUSCLES car Monsieur NADAL a déménagé aux VANS pour les mois d'hiver et de ce fait le service ne peut être assuré correctement. Après en avoir discuté, le conseil vote le transfert de ce P.A.P. Il charge MANIFACIER Jean-Paul de consulter Mr ROURE et Mr COSTE pour leur proposer le transfert.

## REUNION DU CONSEIL ( suite )

### d) Arbres en bordure des chemins communaux:

Le conseil municipal décide de demander aux riverains de bien vouloir abattre les résineux (pins) qui ont poussé en bordure des chemins goudronnés pour éviter que les racines ne continuent à soulever le goudron. Il est demandé de les abattre sur une distance de 1,50 m coté ravin, et 1 m coté montagne. Si les propriétaires ne les coupent pas eux-mêmes, la commune en prendra la responsabilité.

### e) Maison ALLEGRE Noël:

La mise aux enchères publiques de la maison et des terres est prévue pour le jeudi 10 Avril. Après en avoir discuté le Conseil Municipal décide de se porter acquéreur du lot où sont regroupées presque toutes les terres (environ 11Ha). La mise à prix étant de 50.000F pour ce lot. FRANCOIS Gabriel et MANIFACIER Jean-Paul sont désignés pour assister à la vente et faire les enchères au nom de la Mairie de MALBOSC.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le secrétaire de séance:

MANIFACIER Jean-Paul

---

## INFORMATIONS

### 1 - Poste d'abonnement public de sabuscles:

Comme convenu j'ai demandé à Mr ROURE s'il désirait que le P.A.P de Sabuscles soit installé chez lui. Cela ne l'a pas intéressé. J'ai posé ensuite la même question à Mr COSTE et il a accepté. Le transfert du P.A.P de Sabuscles se fera donc de MR NADAL à MR COSTE.

### 2 - Maison ALLEGRE Noël:

Comme prévu j'ai donc assisté, avec FRANCOIS Gabriel, à la vente aux enchères publiques et nous avons fait des propositions au nom de la Mairie de MALBOSC. Aucun acquéreur n'ayant fait de proposition pour les 50.000 F de la mise à prix du lot des "terres", la Mairie a pu l'acquérir pour 45.000 F. Ces 11 Ha deviendront donc une réserve foncière pour la commune.

MANIFACIER Jean-Paul

---

### STAGE DE MACRAME:

Nicole Paulin Alphonse pense animer un stage de macramé (technique du XIIe siècle de tressage en corde)

Le stage est prévu début septembre à l'école de MALBOSC (durée cinq jours); l'animation du stage est gratuite, seule une participation aux frais pour le matériel sera demandée aux stagiaires.

Les personnes de la commune intéressées par cette initiative peuvent s'inscrire; contacter Pierre DURAND à GORGES. ( il faudrait un groupe de 10 personnes).

DURAND Pierre

---